



## Don d'arbres 2023 : remise des arbres aux habitant-es

### Samedi 25 novembre à 10h

► Centre horticole de Grenoble, 34 rue des Taillées à Saint-Martin-d'Hères

En présence de

► **Gilles Namur**, Adjoint aux Espaces publics, à la Nature en Ville, à la Biodiversité, à la Fraicheur et aux Mobilités

**Afin de boiser les parcelles privées, la ville de Grenoble offre, pour la troisième année consécutive, des arbres et propose à tous les propriétaires privés de bénéficier de ce bien commun. L'arbre en ville permet de protéger de la chaleur et d'accueillir davantage de biodiversité en ville qu'une pelouse.**

Le don d'arbres s'inscrit dans une stratégie plus globale de lutte contre les îlots de chaleur, d'enrichissement de la biodiversité et d'embellissement de la ville. Puisque les arbres offrent de nombreux bénéfices, cette action permet à Grenoble de préserver et d'intensifier le patrimoine arboré.

Ces dons sont destinés aux Grenoblois et Grenobloises, mais aussi aux professionnel·les, entreprises, institutions et établissements publics. Selon leur profil, les bénéficiaires pouvaient réserver jusqu'à 4 arbres d'ombrage et/ou fruitiers pour les propriétaires, 30 pour les copropriétés et 80 pour les entreprises et institutions publiques.

Par ailleurs, les bénéficiaires reçoivent aussi des conseils afin de planter ces jeunes arbres au bon endroit et au bon moment et de les entretenir (conseils par les agents de la Ville et livret remis en main propre).

Les bénéficiaires récupéreront leurs arbres le samedi 25 novembre, au centre horticole de la Ville de Grenoble. À cette occasion, le millième arbre donné dans le cadre de l'opération sera remis.



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble 2022

### EN CHIFFRES

- **210** arbres réservés cette année
- **24** essences différentes (aulnes, chênes, érables, merisier, noyer, pins, tilleul, abricotier, figuier, pêcher, poirier...)
- **+ 1000** arbres donnés sur la totalité du dispositif